

COMPTE-RENDU DU C.O.P.I.L "BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL" DU 3/10/2016

Ce premier format de réunion portant sur le bien-être au travail, sous forme de Comité de PILotage, était présidé par le Directeur Interrégional d'Île de France, secondé de son adjoint, de ses directeurs opérationnels et de la psychologue (Mme LEHONGRE) L'administration a déjà recouru aux services de cette professionnelle et à son cabinet afin de traiter des dysfonctionnements managériaux sur Dijon et Nantes.

5 services ont été ciblés lors du dernier C.H.S.C.T Spécial d'Île de France ; à savoir la BSI Fer (DR de Paris), Aulnay BSI et Rungis Bureau (D.R de Paris-Est), le C.I.S.D, Corbeil Evry Bureau (D.R de Paris-Ouest) et Orly Fret & Périphérie BSE.

Ces démarches font suite à une analyse du tableau de bord des indicateurs sociaux découlant du DUERP 2015.

La CFDT Douane francilienne a été la seule organisation syndicale à produire une déclaration préalable à laquelle vous accédez en cliquant [ici](#) .

Les représentants CFDT ont ensuite ajouté que la cellule de veille sociale de la D.I d'Île de France avait l'avantage indéniable d'intervenir en temps "réel" aux alertes de mal-être au travail tandis que la démarche "Bien-être au travail" intervient avec une année de décalage. Au D.I d'Île de France qui rétorquait juste avant qu'un sondage récent émanant de Bercy indiquait que de nombreux fonctionnaires se sentaient à l'aise dans leur travail, l'un de nos représentants a cité un autre baromètre émanant d'un autre institut d'études ne produisant pas les mêmes analyses si positives...

La CFDT Douane francilienne a également rétorqué que le nouveau barème particulier des mutations qui sera effectif pour les mouvements de 2017, et qui bloquera les personnels de notre interrégion plusieurs années ([cliquez sur le lien "Mutations, les douaniers condamnés à 7 ans fermes ! "](#)) sera générateur de stress au travail. Les normes fixées par ce nouveau règlement ont d'ailleurs justifié le vote **CONTRE** de la CFDT Douane lors du dernier Comité Technique de Réseau, position de rejet que notre seule organisation a adoptée. Les personnels impactés par un long séjour en Île de France sauront apprécier les effets de ces nouvelles règles de mutation...

En outre, nos représentants ont exprimé leur inquiétude sur le transfert vers Paris-Est d'un cadre supérieur de Roissy dont le comportement managérial a généré de très nombreux malaises, situation ayant généré l'intervention de la CFDT Douane et de certaines organisations. En réponse, le D.I d'Île de France a déclaré qu'il serait vigilant ainsi que le directeur régional de Paris-Est sur ce sujet.. Wait and see !

L'Assistante de prévention de la D.I d'Île de France a ensuite explicité la démarche "B.E.A.T", qui va dans le sens d'une valorisation des constats tirés du DUERP et qui est une synthèse du questionnaire qui sera prochainement diffusé aux personnels de notre interrégion.

Alors que la psychologue du travail nous exposait le cadre de son intervention, le D.I d'Île de France a quitté notre instance, devant rejoindre une autre réunion à Bercy, et les débats ont continué.

La CFDT sera attentive aux interprétations tirées de cette analyse et aux travaux menés par la psychologue du travail.

A la fin de la première semaine d'octobre 2016, les taux de réponses aux questionnaires par service étaient trop faibles pour que les résultats permettent à la psychologue d'établir un diagnostic fiable. Une relance a été faite aux collègues de ces services. Le questionnaire resterait accessible jusqu'à la fin du mois.